

Programme de crédit pour les secteurs très touchés

Aider les entreprises les plus touchées à accéder à du financement additionnel comportant des modalités souples

Certaines entreprises, comme celles des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, ont été davantage touchées en raison de la COVID-19 et ont plus de difficulté que d'autres à obtenir du financement. Pour cette raison, BDC fournira des garanties couvrant 100 % des prêts à faible taux d'intérêt jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. Ces prêts accordés aux entreprises admissibles les aideront à assumer leurs frais d'exploitation courants.

Qui peut faire une demande

Si vous exploitez une entreprise canadienne très touchée par la pandémie de COVID-19 et avez besoin de plus de liquidités pour couvrir vos frais d'exploitation, vous pourriez avoir accès à la Garantie du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (Garantie du PCSTT) par l'entremise de votre institution financière.

Pour être admissible, votre entreprise:

→ devait être stable et financièrement viable avant le début de la pandémie de COVID-19.

→ doit avoir reçu des paiements au titre:

- ① de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et/ou;
- ② de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et/ou;
- ③ du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) et/ou;
- ④ du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT) et/ou;
- ⑤ du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC).

L'entreprise doit démontrer que ses revenus ont diminué d'au moins 50 % en raison de la pandémie pendant au moins trois mois (qui ne sont pas nécessairement consécutifs) au cours de la période de huit mois précédant la date de la demande en vertu de la Garantie du PCSTT.

Comment ça fonctionne

Le gouvernement du Canada a donné le mandat à BDC de garantir à 100 % le prêt que votre institution financière pourrait vous accorder afin de vous fournir des liquidités additionnelles et de vous aider à payer vos frais d'exploitation.

- Prêts allant de 25 000 \$ à 1 million de dollars aux entreprises admissibles très touchées par la pandémie actuelle;
- Faible taux d'intérêt et période de remboursement allant jusqu'à 10 ans;
- Report des versements de capital pour une période pouvant aller jusqu'à 12 mois au début du prêt.

Comment faire une demande

Adressez-vous à votre institution financière principale pour déterminer si la Garantie du Programme de crédit pour les secteurs très touchés convient à votre entreprise et faire une demande.

Pour plus de renseignements, visitez [bdc.ca/PCSTT](https://www.bdc.ca/PCSTT)

À propos de BDC

BDC est la banque des entrepreneur.es canadien.nes. Elle a pour objectif de soutenir les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs et à toutes les étapes de leur croissance. De la conquête de nouveaux marchés à l'augmentation de l'efficacité de leurs activités, en passant par l'acquisition d'une autre entreprise, les propriétaires d'entreprises peuvent compter sur BDC pour avoir accès à du financement ainsi qu'à des services-conseils adaptés à leurs besoins. BDC Capital, sa division d'investissement, propose une vaste gamme de solutions de capital de risque. BDC soutient les entrepreneur.es moins bien servi.es et les secteurs en émergence afin de produire un plus grand impact social et économique. BDC est également une entreprise certifiée B Corp et contribue activement à la croissance d'un mouvement mondial d'entrepreneur.es qui participent à la création d'une prospérité inclusive et durable.